

# HISTOIRE DU FIEF DE LA MOTTE ET DU CHÂTEAU DE L'ORANGERIE

Par Monsieur Henri-Marc **PAPAVOINE**

Curieuse histoire en vérité que celle des châteaux du Vaudreuil. Car, il en a existé plusieurs, que l'histoire ne nous a pas légués. Qu'il s'agisse du manoir mérovingien ; de la forteresse puis du château construit par Claude GIRARDIN, situés dans l'île l'Homme (de nos jours, le Golf). Ou sur l'autre rive de la Morte-Eure, au lieu-dit La Motte, le château de l'Orangerie. L'histoire de toutes ces demeures célèbres forme un tout, associées qu'elles étaient au sein de la puissante châtellenie du Vaudreuil. Tout comme le fief de la Motte qui en dépendait.



*Vue du château de l'Orangerie au début du siècle. À une époque, il appartenait à Catherine RAOUL-DUVAL, veuve d'Edgar. Le château fut construit en 1759 par le Président PORTAIL, au fief de la Motte.*

## LE FIEF DE LA MOTTE

Ce fief est cité dès 1236 dans le cartulaire de l'abbaye de Bonport. Mais il existait sûrement avant. Remonter plus avant dans le temps relève de l'extrapolation, dans la mesure où aucune fouille archéologique ne fut menée à cet endroit. Tout juste pouvons nous penser avec le Docteur DORANLO qu'une motte (ou une petite fortification) existait (1). La toponymie nous conduit aussi dans cette voie.

De même sommes nous enclin à envisager qu'un manoir ait précédé la ferme actuelle de la Motte. Seule la grande salle (autrefois la cuisine) est ancienne, peut-être du XVIIe ou XVIIIe siècle, avec une belle cheminée. Le reste des bâtiments est plus récent. Plusieurs aveux évoquent le château ou manoir de la Motte, avant même la construction de l'Orangerie (2). La dernière chapelle est bénie le 7 décembre 1732, note Paul GOUJON (2). Un détail de l'Atlas des routes royales de TRUDAINE (vers 1750) ne fait apparaître qu'un seul édifice, perpendiculaire à la grande allée menant à la rivière. Par ailleurs, la façade Est du logis central actuel présente, à un endroit, un soubassement en silex en tête de chat. Ce dernier paraît antérieur au reste de la construction. Tout ceci nous amènerait à penser qu'un vaste remaniement aurait eu lieu. Reste à chercher encore des indices ...

Ce fief est appelé aussi bien la "Motte-Valdreuil" que la "Motte de Landemare" dans les différents textes. Il est cité sans interruption de 1340 à la Révolution de 1789 (3). Même si, à plusieurs reprises, l'appartenance à la châtellenie du Vaudreuil est contestée, les aveux abondent tous dans le même sens. La donation faite à Jehan de BRANDECH en 1516, les plaids royaux de 1564 à 1569 par exemple, le procès du 13 juin 1708, rangent la Motte parmi les fiefs nobles du Vaudreuil, explique Paul GOUJON (2).

Cette seigneurie est même le deuxième fief de la châtellenie de par son importance. Il est situé au hameau de Landemare en la paroisse de Notre-Dame du Vaudreuil. Mais le fief s'étend aussi au XVIIe siècle sur les paroisses voisines.

Son seigneur est donc le vassal du châtelain du Vaudreuil. Il doit lui prêter main-forte en cas de danger et assurer la garde à la forteresse. Mais le service armé est remplacé progressivement par des redevances. Même si les textes font toujours référence à cette soumission, elle devient purement symbolique. Et ce, jusqu'à ce que le châtelain soit aussi directement seigneur de la Motte.

Outre le manoir, le fief comprend le droit de colombier, le passage sur la rivière d'Eure vis-à-vis du château de la Motte. Il faut y ajouter les rentes seigneuriales et diverses redevances. Nous notons aussi une métairie, un moulin à huile et son clos, un moulin à draps sis au hameau du Torché. Les bras d'eau qui desservaient ces moulins donnaient les droits de rivière et de pêche. De plus, pour chaque passage de bateau chargé de vin, le seigneur de la Motte percevait un droit pour chaque pièce de vin (3). Il avait la basse justice sur ses terres.

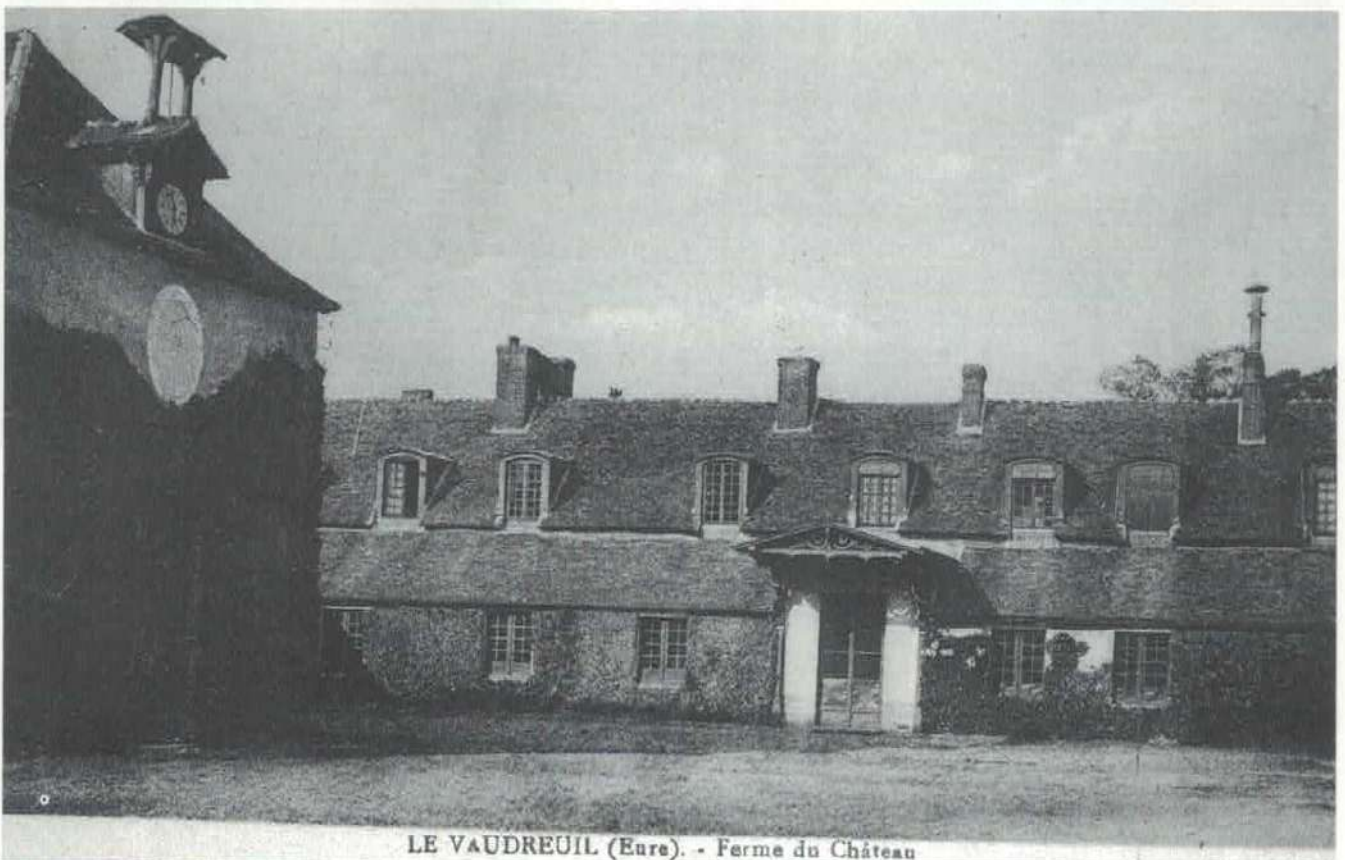
Nous connaissons par ailleurs plusieurs familles détentrices de ce fief :

- avant 1461 jusqu'en 1511 :  
Guillaume de BEAUVAIS (père et fils).
- de 1511 à 1539 (?) :  
Jacques, puis Richard Le PELLETIER,  
écuyers, vicomtes de l'Eau de Rouen.
- de 1539 à 1583 :  
Raoul, Etienne, puis Jehan, BOUCHERY.
- vers 1595 jusqu'en 1660 :  
Raoul, Jean-Baptiste LABBÉ,  
puis, sa fille.
- en 1680 :  
MARTIN.
- vers 1691 jusqu'en 1783 :  
Daniel, puis son, fils Louis CLINET,  
seigneurs de la Chatesgneraie.

C'est ce dernier, Louis CLINET, chanoine de Saint-Malo, qui, le 31 octobre 1738, cédera le fief au Président Jean-Louis PORTAIL pour une somme de 84.480 Livres et une rente viagère de 1.320 Livres (3).



*Le bac de la Motte tel qu'il existait encore au début du siècle. Si l'allée fut préservée, le colombier, que l'on aperçoit à l'arrière-plan, a disparu au profit d'un manège équestre.*



*Vue de la cour intérieure de la Ferme de la Motte. Le cadran solaire sur le bâtiment latéral existe toujours.*

## LE CHÂTEAU DE L'ORANGERIE

Les Présidents Raoul et Jean-Louis PORTAIL rachètent petit à petit de nombreux fiefs qui dépendaient autrefois de la châtellenie du Vaudreuil.

C'est tout naturellement que Jean-Louis PORTAIL acquiert le domaine de la Motte, voisin de son château et de son parc. Seulement, un bras d'Eure les sépare. Un pont en bois permet l'accès direct.

Le domaine passe ainsi de 60 acres à 106 acres, soit de 44 ha à 78 ha (selon l'acre de Louviers qui valait 74 ares). Et ce, pour une dépense de plus de 1.100 Livres.

La construction du château de l'Orangerie au triage de la Motte date de 1759. Comme le souligne L.F. ROUSSEL dans "Les trois Grâces de Normandie", le château se présente comme une très belle maison de campagne (4). Il était bien conçu, tout au moins à l'origine, comme une dépendance du château principal. A.N. DUCHESNE n'emploie-t-il pas l'expression de "petit château"(5)?

Toujours est-il qu'il se présente sous la forme d'un corps principal à deux étages, flanqué de deux ailes d'un seul niveau. Le château de l'Orangerie est construit dans le prolongement de la ferme de la Motte, parallèlement à la route. Sur deux côtés, un canal en pierre dont le chapeau est joliment travaillé, l'entoure.

Jean MAZE nous en donne la description suivante : "C'était un édifice à toit plat à balustres, que soutenaient au centre six larges pilastres corinthiens à cannelure. Sur l'autre face, le dernier étage offrait des oeils-de-boeuf accompagnés de guirlandes " (6). Un de ces balustres, en terre, est d'ailleurs conservé par Anne RAOUL-DUVAL. Château d'apparence très classique, Jean de LA VARENDE pouvait écrire : "Il y règne la sérénité factice du XVIIIe siècle."

Le château doit son nom à l'existence d'une importante orangerie. A.N. DUCHESNE dénombre 118 variétés différentes d'orangers, lors de son séjour au Vaudreuil (vers 1762) (5). Il cite une multitude de bosquets, tous variés par la forme et les espèces différentes d'arbres et arbustes qui vivent en France (5). A.N. DUCHESNE, dans sa relation détaillée, n'oublie pas le verger : "la pomme transparente est une curiosité que le Président PORTAIL a fait venir de Moscovie ce printemps. Ses greffes étaient dans la glaise, d'autres dans la mousse. Toutes ont repris." On voit les pépins à travers la peau (5). Il s'agit d'une espèce assez rare, connue sous le nom de "la transparente de Cronsels"(6).

Le château de l'Orangerie et la Motte resteront la propriété de la marquise de CONFLANS, même après la Révolution de 1789. On ne parle plus de fief, mais de ferme de la Motte.

Les deux filles de la ci-devant citoyenne CONFLANS ayant émigré, la Révolution ouvre, par anticipation, la succession des parents d'émigrés. Ainsi la fortune familiale est-elle répertoriée minutieusement en 1793 (7). Antoinette CONFLANS en gardera un tiers ; les deux autres tiers revenant à l'Etat. Elle peut choisir les biens qui lui resteront : le Vaudreuil, et notamment l'Orangerie, la Motte et leurs dépendances. Elle vend néanmoins ses meubles et réduit sa domesticité. Dans une lettre du 19 juin 1789, GERSOT, son homme d'affaires parisien, précise à HERVIEUX, régisseur du Vaudreuil, que sa maison de campagne (l'Orangerie) lui fournit autant de légumes et de fruits qu'elle en a besoin (3). Et le reste est donc du superflu.

Ce domaine sera inclus tour à tour dans le lot de la marquise de COIGNY au décès d'Antoinette, puis dans celui de "Fanny", duchesse de PRASLIN. Altarice-Rosalba SÉBASTIANI épouse Théobald de CHOISEUL, duc de PRASLIN et Pair de France, en 1824. C'est un couple à la fois passionnément amoureux et totalement désuni (8). Le château "Girardin" étant détruit (vers 1823), c'est à l'Orangerie que Fanny se rend souvent, seule. Elle s'y repose des querelles avec son mari et ses enfants, dressés contre elle par la préceptrice Henriette DEBUZY. Au manoir de la



*Vues de la façade du château de l'Orangerie. Remarquons sur la carte postale du haut, le rattachement à la ferme, par l'aile nord.*

*Sur la carte postale du bas, nous apercevons en arrière-plan l'Orangerie du château*



Motte existe encore la "chambre de l'institutrice". Anne RAOUL-DUVAL précise que les boiseries et estampes furent rapportées du château voisin à sa démolition. Fanny se consacre aux oeuvres de charité au point d'être surnommée "Notre-Dame de Praslin" (6). A Paris, en 1847, survient le drame : Fanny et son époux sont retrouvés morts. Il n'est pas dans notre propos de détailler plus l'affaire. La plus grande part du domaine échoit à leur fille Marie, marquise de MONTALEMBERT d'ESSÉ.

D'après l'état descriptif de 1869, il apparaît que ses biens sont classés en cinq domaines : la Motte, le Parc, la Salle, Saint-Cyr et Léry. leur valeur totale représente plus de 1.300.000 francs pour une superficie supérieure à 331 hectares ; château, fermes, moulins et dépendances compris (9). Pour sa part, le domaine de la Motte est estimé à 355.000 francs et comprend le château de l'Orangerie, la ferme et leurs dépendances : chenil, orangerie, serres, maison de garde, remises, basse-cour et jardins. Il faut y ajouter le parc avec ses avenues, ses pièces d'eau et les bois; ainsi que des prairies, pâtures et labours, tant sur Notre-Dame et Saint-Cyr du Vaudreuil que sur Porte-Joie et Tournedos. Par ailleurs, dans le domaine du Parc, n'apparaissent plus que labours, pâtures et bois, ainsi qu'une habitation pour le fermier et des annexes. Grandeur et décadence du château et du parc des GIRARDIN et PORTAIL !

Le domaine sera vendu le 28 août 1874 à Edgar et Catherine RAOUL-DUVAL, associés à Frédéric FOERSTER. La vente porte sur un montant de 290.000 francs. Catherine RAOUL-DUVAL acquiert l'Orangerie, la Motte et plus de 140 hectares de terres et de bois. Son frère, Frédéric FOERSTER, négociant au Havre, achète les fermes de la Salle et des Sablons toutes proches, ainsi que 206 hectares. Quant à Edgar, il n'apparaît dans cette transaction que pour sept hectares (10). Mais il semble qu'il rachètera par la suite une grande partie des terrains acquis par son beau-frère. La propriété représente alors près de 350 hectares.

L'époque de Edgar RAOUL-DUVAL est faste . Le château est très ouvert et très accueillant. Député, brillant orateur, Edgar est aussi Maire de Notre-Dame du Vaudreuil. Il reçoit souvent ses administrés pour des aides et des conseils. Il fréquente tout autant les hommes de lettres comme Victor DURUY, Alexandre DUMAS, Jules VERNE ... Mais le plus assidu, le plus intime, est bien Gustave FLAUBERT, avec qui il échange une nombreuse correspondance (11). "Flau" séjourne fréquemment à l'Orangerie dont il vante les charmes (12)

Le domaine va rester dans la famille RAOUL-DUVAL jusqu'à l'expropriation par l'Etat en 1982, dans le cadre de la Ville Nouvelle du Vaudreuil. mais le patrimoine évolue considérablement. Le chenil est profondément remanié, le colombier rasé au profit du manège ...

L'épisode le plus navrant reste la démolition du château en 1942. Son propriétaire invoqua la vétusté du bâtiment, les travaux importants à réaliser, mais aussi la charge fiscale comme le rappelle Louis BÉQUET (12). L'île l'Homme est vendue en 1962 au marquis de LA HAYE qui en fait le Golf du Vaudreuil.

Le site de la Motte, si charmant, accueille, quant à lui, des rencontres hippiques dont la renommée n'est plus à faire.

Créé en 1973 (catégorie nationale IA), le concours accueille le record de saut en 1977, puis les Internationaux Junior. Il obtient même à partir de 1984 le label très prisé "National Prestige". Vient ensuite l'heure de l'ouverture vers le monde : une nation amie est ainsi à l'honneur chaque année.

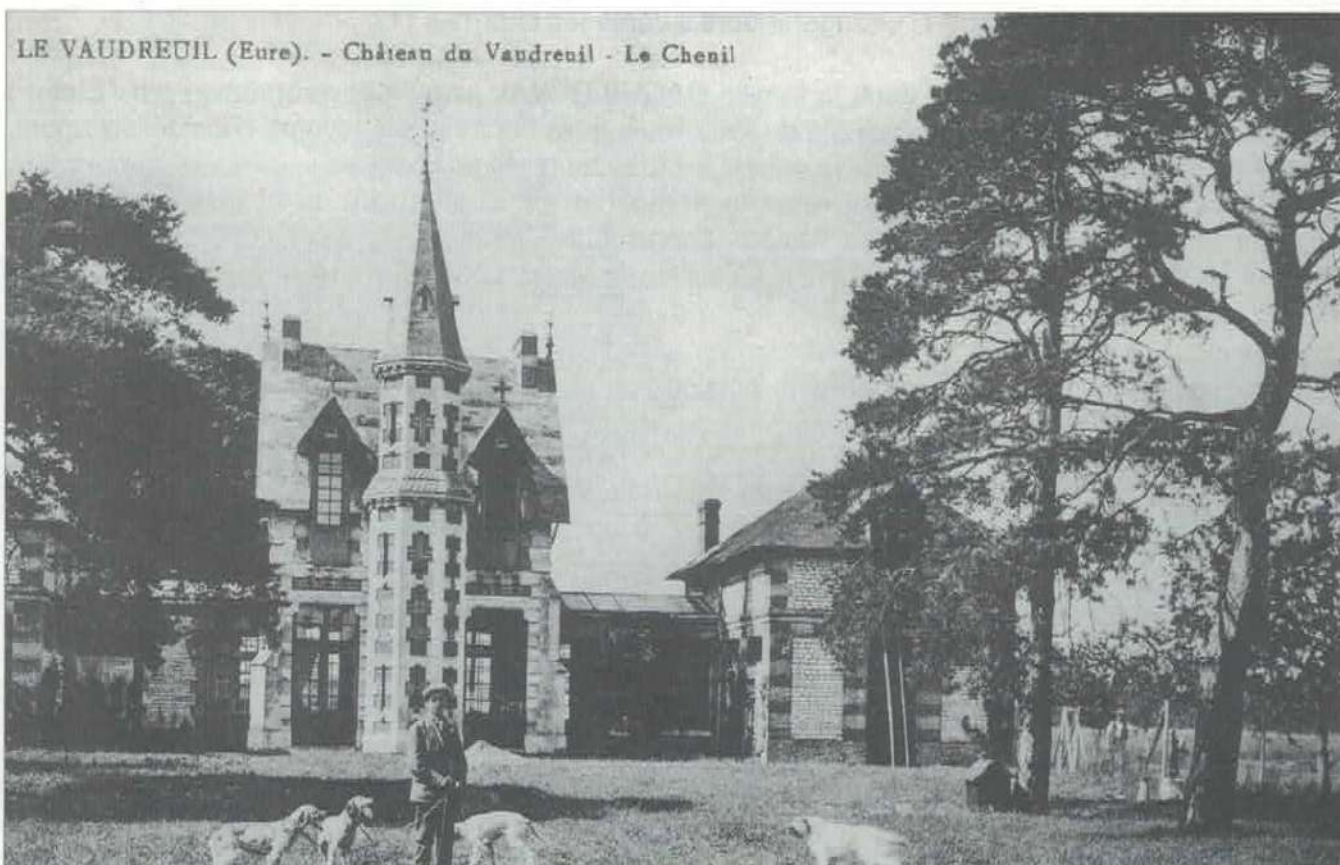
Anne RAOUL-DUVAL est l'âme du Jumping International de Haute Normandie. Grâce à elle, ces concours de saut d'obstacle réunissent les meilleurs cavaliers et montures de la spécialité.

Sachons garder ce cadre magnifique : bordé par la rivière d'Eure et la forêt, ce lieu sied tant à l'équitation. Il représente pour les amoureux de la nature, un havre de verdure et de paix, à deux pas de la ville.

Et pourquoi ne pas rêver à une renaissance du parc de l'Orangerie ?

## BIBLIOGRAPHIE

- (1) DORANLO D. : Camps, enceintes, mottes et fortifications antiques du département de l'Eure. Société des Antiquaires de Normandie, bulletin n° XXXIV.
- (2) GOUJON P. : Histoire de la châtellenie et haute-justice du Vaudreuil. Société Libre de l'Eure, tome XVII, 1863, et tome IX, 1870.
- (3) Archives départementales de l'Eure.
- (4) ROUSSEL L.F. : Les trois grâces de Normandie - 1815
- (5) BERNIER Abbé : Voyage de Antoine-Nicolas DUCHESNE au Havre et en Haute Normandie en 1762. 1898.
- (6) MAZE J. : Le Vaudreuil. 2.000 ans d'histoire. Nouvelles de l'Eure, n° 58-59, 1976.
- (7) BODINIER B. : La vente des biens nationaux dans le département de l'Eure entre 1789 et 1827, thèse de doctorat, 1988.
- (8) De CHOISEUL J. : Les CHOISEUL et l'histoire. Editions du Papyrus, Paris, 1988.
- (9) Etat descriptif et estimatif en 1869.  
Château et terres du Vaudreuil. Archives de A. RAOUL-DUVAL.
- (10) Acte de vente du domaine du Vaudreuil du 28 août 1874.
- (11) FLAUBERT G. : Lettres inédites à RAOUL-DUVAL.
- (12) BÉQUET L. : La curieuse et dramatique histoire du Vaudreuil. Société d'Etudes Diverses, tome VIII, 1968.



*Le chenil du château de l'Orangerie. La tourelle et l'étage ont été rasés. De nos jours, le chenil a une vocation d'habitation.*